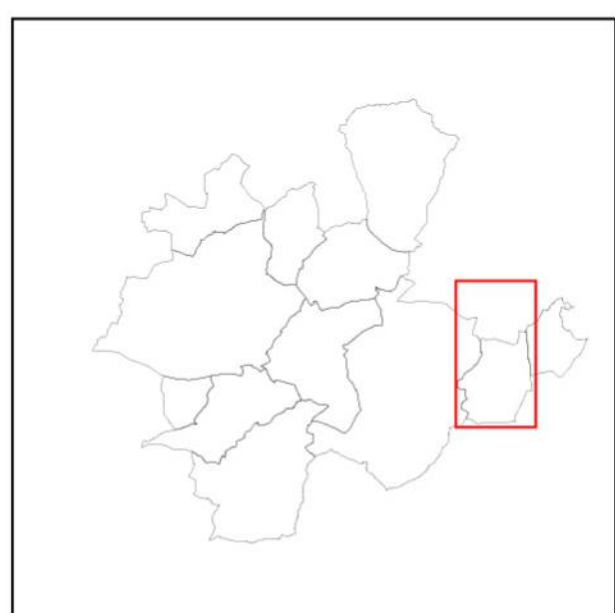




Saint-Léon



Prescrit le :	Arrêté le :	Approuvé le :
19/05/2015	21/05/2019	21/01/2020
	PLAN N°	ECHELLE
	11	1/5 000



Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'hébergement hôtelier et touristique		Emplacement réservé
		Espace Boisé Classé
		Périmètre d'OAP
Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti		Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine		Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - boisement (entité boisée, haie, parc, zone tampon)
Sujet Identifié en Espace Boisé Classé		Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - ripsylve ou fossé
Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée		
Protection ponctuel au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée		

Emplacements réservés

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1k	Commune	Création et végétalisation d'un chemin piéton	1735m ²
2k	Commune	Réalisation d'équipement public	0,96m ²

